

**Référence: IBHPCA19**  
**Insecticide Anti-Rongeurs**

Biocide classé TP19 : Répulsifs et appâts Insecticide Anti-Rongeur (répulsif olfactif).

**-Description et domaine d'application :**

L'Insecticide Anti-Rongeur IBHPCA19 est destiné à protéger les éléments susceptibles d'être détériorés par des rongeurs. Il s'agit d'un répulsif olfactif, l'anti rongeur est composé d'huiles essentielles éloignant les rongeurs. Il agit comme une véritable barrière protectrice. L'odeur dégagée par sa composition crée une barrière et protège les lieux menacés par les rongeurs.

**-Domaines d'utilisation :**

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTIONS. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

L'Insecticide Anti-Rongeur IBHPCA19 est destiné à être pulvérisé sur toutes les surfaces susceptibles d'être détériorées par les rongeurs par grignotage des pièces caoutchoutées et plastiques (câbles électriques, tuyaux en caoutchouc, capitonages, durites et gaines diverses...). Il permet de protéger les lieux menacés par les petits rongeurs (souris, mulots, rats, martes, écureuils etc...) présents dans les garages, les greniers, les caves, les abris de jardin... A utiliser sous le capot des moteurs de véhicules (auto, camions, motos, quads, motoculteurs), dans les cales moteur ou cales batterie des bateaux à proximité des amarres, drisses ou haubanages en matières synthétiques. D'une façon générale, sur les câbles électriques, gaines, tuyaux en caoutchouc, durites d'alimentation (eau, gaz, électricité...)

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

**-Mode d'emploi :**

Bien agiter l'aérosol avant utilisation Pulvériser abondamment sur les surfaces à traiter. Pour une efficacité optimale renouveler l'opération en fonction du risque tous les 15 jours. Préconisations pour le traitement des véhicules : Pulvériser sur tous les éléments en matière synthétique ou caoutchoutée du compartiment moteur. Ne pas pulvériser moteur tournant ou encore chaud. Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension. Éviter la présence des personnes sensibles, de jeunes enfants et d'animaux domestiques lors de la pulvérisation du produit.

**-Caractéristiques Physico-chimiques du produit actif :**

Matière active biocide : Lavande, lavendula hybrida extraits (N°

CAS 91722-69-9) : 1.44 % m/m

TP19 : répulsif

Gaz propulseur : Butane - Propane

**-Conditionnement :**

Aérosol monobloc de 405/350 mL – Carton de 12 aérosols.

**UFI : K3G0-G06N-U004-K2H3**

**SYNAPSE, déclaration 279898.1**

En application de l'article L. 522-2 du code de l'environnement HP CHIMIE a déposé une déclaration pour le produit biocide mis sur le marché en France auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail Direction des autorisations de mise sur le marché (ANSES).

La demande n° **DI-20-07622** a été acceptée par l'Anses. Elle est enregistrée sous le numéro d'inventaire : **66113**.

